



## Cession d'une part de ici avec bien matériel

-----  
Par Elisemanuelle

Bonjour

SCI avec 4 personnes.

Un véhicule fait partie de la SCI.

Un des associés souhaite quitter la SCI avec le véhicule en part compensatoire.

Nous sommes d'accord.

Quelles sont les démarches à faire afin qu'il puisse mettre la carte grise en son nom propre?

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La décision doit être actée selon les statuts de la SCI.

Puis remplir un formulaire de cession du véhicule.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20300]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20300[/url]

-----  
Par Elisemanuelle

Bonjour

Merci. Concrètement:

on doit faire un vote?

un procès verbal?

des papiers chez le notaire ou peut-on le faire sans notaire?

-----  
Par yapasdequoi

Pas besoin d'un notaire pour céder un véhicule.

Par contre les statuts de la SCI peuvent imposer un processus pour la sortie d'un associé.

Poser la question directement à un notaire n'engage à rien ...